

AMÉNAGEMENT URBAIN

Installation d'un manège enfantin à la Gare d'Eau du 6 mai au 1er juin 2021

En raison de l'installation d'un manège enfantin à la Gare d'Eau, le stationnement des véhicules sera interdit du 6 mai 2021 6h00 au 1er juin 2021 21h00 sur le parking (sur 20m d'emplacement de stationnement face à la Gare d'Eau côté blocs de pierre).

 **Conséquences:** Interdiction de stationner

 **Lieux concernés:** La Gare d'eau



SOURD OU MALENTENDANT



1 CLIC